



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 23 mars 2023

Le Bus Santé arrive dans les quartiers !

Un programme d'accès à la santé déployé dans les quartiers prioritaires de Colombes et d'Asnières-sur-Seine, du 27 au 31 mars et du 3 au 7 avril.

Face aux besoins en matière de santé, le préfet des Hauts-de-Seine et la Croix-Rouge française ont inauguré « Croix-Rouge-au-Coin-de-la-Rue » en novembre 2022. Ce nouveau dispositif d'accès à la santé et aux droits a pu voir le jour grâce au soutien de nombreux services de l'État, au financement par France Relance à hauteur de 350 000 €, et à l'implication d'Europ Assistance.

Déployé aux abords des hôtels sociaux et des résidences étudiantes, le programme rencontre un franc succès. Dans cette logique, la préfecture des Hauts-de-Seine a souhaité élargir l'action dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le Bus Santé stationnera à Asnières-sur-Seine (Hauts d'Asnières) et à Colombes (Fossés-Jean).

En partenariat étroit avec la Croix-Rouge française, les municipalités et les bailleurs, la Préfecture a donc décidé d'aller plus loin dans « l'aller-vers » : le Bus Santé ouvrira ses portes aux habitants des deux quartiers pour des consultations de médecine générale, avec ou sans rendez-vous.

Ce Bus Santé, équipé à l'image d'un cabinet médical, permet d'accueillir les patients dans des conditions optimales, de réaliser des bilans infirmiers, de renouveler les ordonnances, d'effectuer des consultations médicales sur site, mais aussi des téléconsultations assurées par un médecin, grâce à Europ Assistance.

Informations pratiques :

- A Colombes : du lundi 27 mars au vendredi 31 mars 2023, de 10h à 19h (avec une pause méridienne) au Parc Caillebottes (entrée située au 70 rue Jules Michelet), quartier des Fossés-Jean.
- A Asnières : du lundi 3 avril au vendredi 7 avril 2023, de 10h à 19h (avec une pause méridienne) sur la dalle Poincaré (25 rue Henri Poincaré, parvis école Poincaré A et B), quartier des Hauts d'Asnières.